

Compte-rendu de la séance du 3 décembre 2021



Étaient présents : Laurent KRIEGER (maire), Denis STAHL (1^{er} adjoint), Matthieu STOLL (2^{ème} adjoint), Frédéric MOSTER (3^{ème} adjoint), Alphonse MULLER, Pascal SCHMITT, Anne-Catherine RUCK, Ludovic CRIQUI, Nathalie WROBEL, Christiane FISCHER, Laurent BESCOND, Florence BISCH
Était absent : Christian HUFFLING (procuration)

Le compte-rendu de la séance du 22 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

1 Création d'un poste d'attaché

Les conseillers décident, à l'unanimité, la création d'un poste d'attaché contractuel afin de permettre l'emploi en renfort d'une secrétaire du Kochersberg. La durée hebdomadaire de service est fixée à 5/35^{ème} et la rémunération est basée sur l'indice brut : 693, indice majoré : 575.

2 Rue des Acacias

Le devis de ROSACE d'un montant de 5 349.60 € TTC pour la mise en souterrain de la fibre ainsi que les devis du cabinet de géomètres-experts Lambert & Associés d'un montant total de 1 462.80 € TTC pour le rétablissement de limites parcellaires sont validés par les conseillers.

3 Impression du bulletin communal 2021

Le prochain bulletin municipal sera édité par l'imprimerie Action Repro de Haguenau pour un montant estimé à 1 490 € HT.

4 Site Internet

Les conseillers renouvèlent l'abonnement à Réseau des Communes aux mêmes conditions tarifaires : 873 euros TTC / an, pour une durée de 3 ans.

5 Règlement des dépenses d'investissement

Le maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'année 2021 : 106 840 €.

6 Repas des aînés

Suite à l'annulation du repas des aînés en raison du contexte sanitaire, les conseillers souhaitent faire un geste en cette fin d'année en permettant aux personnes initialement invitées de soutenir le commerce local.

7 Participation financière à la sortie de Noël des écoles

Une participation pour les sorties de Noël sera versée aux coopératives des deux écoles du RPI pour les enfants domiciliés dans notre commune ou ayant une dérogation : 5.60 €/élève pour Rohr, 7.60 €/élève pour Gougenheim.

8 Logement communal

En raison d'un dysfonctionnement du chauffage dans un logement communal, les conseillers acceptent d'accorder une remise au locataire.

9 Compte-rendu des commissions

☞ Monsieur Matthieu STOLL fait le compte rendu du conseil d'école du 12/11/2021 et de la remise du passeport citoyen aux élèves de CM1/CM2 destiné à inciter les jeunes à s'engager dans des actions communales ou associatives.

☞ Monsieur Frédéric MOSTER fait le point sur l'avancement du bulletin communal qui paraîtra début 2022.

☞ Monsieur Laurent KRIEGER fait le compte rendu des derniers échanges avec le SDEA sur l'avancement du dispositif de protection des coulées d'eau boueuse.

10 Divers

- Présentation du "Défi zéro déchet vert" lancé par la Communauté de communes pour 2022. C'est Monsieur Alphonse MULLER qui sera le référent au sein du conseil municipal.
- Suppression de la régie destinée à l'encaissement des ventes du livre "Gougenheim, village typique du Kochersberg" qui reste néanmoins toujours disponible à la vente en mairie.
- Inscription des élus aux alertes APIC "pluies intenses" (Météo France et Ministère de la transition écologique).
- Le maire fait le compte rendu de sa participation au Congrès des Maires qui s'est tenu à Paris en Novembre, ainsi que de la venue à Gougenheim le 02/12/2021 de Monsieur Benoit VIDON, Sous-Préfet de Saverne. Une rencontre avec Monsieur Frédéric BIERRY, Président de la CeA est également évoquée.
- Une identification des arbres couchés sur les parcelles communales sera réalisée. Le bois sera proposé aux habitants intéressés. La municipalité ne souhaite pas couper des arbres encore debout.
- Les jeunes du Conseil communautaire proposent leur aide pour les actions solidaires du village.
- Le Service Éducatif et Mission d'Encadrement Renforcé (SEMER) s'est implanté fin septembre dans le village. Le maire a rencontré l'équipe dirigeante. Les éducateurs, qui sont présents en continue à la Maison d'Accueil située 10, rue du Galgenberg, accueille 6 jeunes mineurs placés dans le cadre d'une mesure de protection par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Le prochain conseil municipal est programmé à 20h30 le 14 janvier 2022.

Le maire : Laurent KRIEGER

AVIS



Et si vous tentiez de relever le Défi zéro déchet vert ? L'objectif est de former sur un an (dès mars 2022) les participants (binôme composé d'un élu et d'une famille) à réutiliser les déchets verts directement dans le jardin. Formations, visites encadrées par des professionnels... Pour candidater, et peut-être faire partie des 15 habitants sélectionnés dans la ComCom, il vous suffit de remplir le formulaire disponible en ligne <https://www.kochersberg.fr/Vivre/Defi.html> et le renvoyer à laura.perrin@kochersberg.fr avant le 20 février 2022.



Par arrêté préfectoral du 29/11/2021, l'achat (y compris via des sites Internet), la vente, le transport et l'utilisation des **artifices de divertissement et des articles pyrotechniques de catégories C1, F1, C2, F2, C3, F3, C4 et F4** sont interdits sur l'ensemble du territoire des communes du Bas-Rhin. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 3 janvier 2022 à 8h.



Il est strictement interdit, sous peine d'amendes, de déposer des déchets verts dans les champs ou sur les chemins. Les résidus de taille ou de tonte sont à déposer dans les points verts de la ComCom ou peuvent être utilisés comme ressources dans le jardin.

**Le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés
du lundi 20 au vendredi 31 décembre 2021 inclus.
Les courriers et colis seront à retirer au bureau de poste de Hochfelden**